



Photo AFP/Quentin MABILLE

Un buste du général de Gaulle vandalisé dans le Nord

Un buste du général de Gaulle a été vandalisé dans la commune d'Hautmont (Nord), la tête recouverte de peinture fluo orange et le piédestal tagué au dos d'un « esclavagiste » également inscrit en orange. Depuis le décès de George Floyd, un Américain noir mort aux États-Unis le 25 mai sous le genou d'un policier blanc lors de son interpellation, des protestations antiracistes ont donné lieu dans le monde au déboulonnage ou à la dégradation de plusieurs statues de personnalités controversées, comme le navigateur du XV^e siècle Christophe Colomb.

Isère : un arsenal découvert chez un employé communal

Plusieurs armes semi-automatiques approvisionnées, des couteaux, des bâtons, un silencieux ou encore une lunette de tir ainsi que plusieurs centaines de cartouches. C'est l'impressionnant arsenal trouvé par les gendarmes, au détour d'une enquête, au domicile d'un employé de la commune de Péage-de-Roussillon (Isère). Alors qu'ils enquêtaient sur des tirs nocturnes sur une voiture stationnée, survenus début juin, les enquêteurs ont fini par identifier le tireur en fin de semaine dernière : c'était un collègue de travail de la victime. Lors de la perquisition au domicile de cet homme de 58 ans, les gendarmes ont découvert les armes, dont certaines chargées, dissimulées un peu partout. Déféré ce lundi au tribunal de Vienne, Eric Dormigny a été condamné à 20 mois de prison dont la moitié avec sursis, outre une série d'interdictions comme celle de chasser et de détenir des armes.

Accidents de la route : des chiffres en trompe-l'œil

En mai 2020, 205 personnes sont décédées sur les routes, soit 38 personnes de moins qu'en mai 2019. Une baisse de 15,6 %. Le nombre d'accidents est aussi en baisse de 34 % et le nombre de blessés est, lui, en baisse de 36,7 %. Mais, lors de ce mois de mai, le confinement strict – donc une circulation réduite de 80 à 90 %, selon les estimations – était de rigueur jusqu'au 11. Des résultats « décevants » pour David Julliard, délégué adjoint à la Sécurité routière et l'accidentalité n'a pas baissé dans les mêmes proportions que la circulation », regrette-t-il. « On constate depuis le 11 mai un sentiment de liberté retrouvée et, de fait, une dégradation des comportements inquiétante ainsi qu'une dégradation du risque individuel sur les routes ».

Un jeune homme tué par balles à Nîmes

Un jeune homme de 20 ans a été tué par arme à feu dans la nuit de dimanche à lundi à Nîmes. L'intervention des pompiers vers 23 h 50 dans le quartier du chemin bas d'Avignon n'a pas permis de réanimer le jeune homme, un étudiant « sans histoire », inconnu des services de police ou de la justice, orléanais du quartier et abattu dans la rue. Plusieurs quartiers pauvres de Nîmes, gangrenés par le trafic de drogue, ont été le théâtre ces dernières années d'un crescendo de tirs, parfois, notamment de tirs à l'arme automatique qui ont parfois fait des blessés.

La technique de la clé d'étranglement reste autorisée

Dans une note datée de lundi, le directeur général de la police nationale (DGP) indique que la technique de la clé d'étranglement peut toujours être utilisée par les policiers. Le ministre de l'Intérieur avait annoncé sa suppression la semaine dernière. Mais après plusieurs jours de manifestation des gardiens de la paix, Christophe Castaner avait confirmé vendredi que cette technique décrite ne serait « plus enseignée dans les écoles de police ». Toutefois, il précisait qu'une « prise arrière » pouvait toujours être réalisée en cas de « confrontation physique ». Un groupe de travail doit plancher d'ici au 1er septembre sur une technique de remplacement. D'ici là, le DGP confirme par cette note que les agents peuvent réaliser des clés d'étranglement « avec mesure et discernement ».

Les policiers manifestent encore

Plusieurs centaines de policiers se sont de nouveau rassemblés ce lundi devant leurs commissariats respectifs à Lille, Nancy ou en banlieue parisienne à l'appel de leurs syndicats, pour demander « des actes forts » et non « pas des mots », au lendemain de l'allocution d'Emmanuel Macron. « On souhaiterait que notre ministre de l'Intérieur (Christophe Castaner) se réconcilie avec la police », a notamment déclaré à Lille Arnaud Boutelier, du syndicat Alliance.

Sanglante attaque djihadiste au Mali : des dizaines de soldats tués

Des dizaines de soldats sont morts ou portés disparus après une attaque imputée aux djihadistes dans le centre du Mali en guerre. Le convoi militaire composé d'une douzaine de véhicules a été attaqué dimanche dans la localité de Bouka Weiré, au sud-est de Bamako, à une centaine de kilomètres de la frontière mauritanienne. Une partie des véhicules a réussi à se soustraire à l'assaut, mais sur les 64 soldats qui se trouvaient dans le convoi, seuls une vingtaine résonnent à l'appel. Le bilan encore précis n'est pas encore connu.

La cérémonie des Oscars récompensée au 25 avril 2021

La prochaine cérémonie des Oscars a été repoussée de deux mois à cause de la pandémie de coronavirus et est désormais programmée le 25 avril, a annoncé lundi l'Académie des arts et sciences du cinéma qui remet les prestigieuses récompenses. La 93^e édition des Oscars devait initialement se tenir le 28 février mais l'épidémie de Covid-19 a provoqué la fermeture des cinémas et bouleversé le calendrier des productions hollywoodiennes. L'Académie a donc également étendu la période de sortie des films éligibles aux Oscars, qui passe du 31 décembre 2020 au 28 février 2021.

INNOVATION

ARDECHE Une société familiale propose des systèmes de comptage automatique de personnes et d'analyse de flux

Ils ont les solutions pour garder ses distances dans les lieux publics

Depuis 30 ans, l'entreprise Acorel s'est spécialisée dans le comptage de flux de personnes dans les aéroports, les centres commerciaux, les grands musées. Avec la crise du Covid-19, les demandes affluent. Sa dernière innovation : des badges de distanciation physique.

Dans leur show-room, Jean-Marc Morlet et Pierre-Matthieu Hieber présentent leurs solutions de comptage des personnes. Photos Le DL/Fabrice HÉBRARD

Calculer en temps réel le nombre de personnes dans un aéroport, sur un quai de gare ou dans une station de métro, dans un grand musée ou un magasin.

Depuis 1989, Acorel en a fait sa spécialité. Les performances de cette petite entreprise familiale ardéchoise (40 salariés), installée à Saint-Péray, sont déjà largement appréciées, puisqu'elle compte parmi ses clients les aéroports de Paris/Charles-de-Gaulle, Orly, Marseille, la SNCF, plusieurs chaînes de magasins, dans les boutiques Orange, le musée d'Orsay à Paris, mais aussi les deux aéroports et le métro londoniens.

■ Avec la crise du Covid-19, les demandes affluent

Le principe des solutions de comptage automatique de personnes et d'analyse de flux d'Acorel repose sur l'installation de capteurs laser et vidéo 3D (lire par ailleurs).

« Avant la crise du Covid, de nombreux établissements recevant du public étaient déjà demandeurs de ce comptage pré-

cis, explique Romain Grand, l'actuel directeur général qui a repris les rênes de la société il y a 10 ans. Nous pouvons aussi renseigner le temps d'attente des personnes au guichet, à la caisse. Avec la crise du Covid, notre système peut aussi permettre à un magasin ou un musée de compter avec précision le nombre de personnes dans son établissement au fil des minutes, de matérialiser par un système d'éclairage vert/rouge, par exemple, le respect des un mètre entre les clients à la caisse. Autant de données en temps réel qui peuvent rassurer le public et les employés des magasins ».

En 2018-2019, l'entreprise ardéchoise a équipé onze étages d'un immeuble du quartier d'affaires de la Défense à Paris. Il s'agissait de déployer 104 capteurs pour 550 000 m² de bureaux, donner en temps réel le taux d'occupation des salles de réunion, émettre un seuil d'alerte en cas de dépassement.

Depuis un mois et demi, les demandes affluent, conséquemment de la crise sanitaire que nous traversons. « Nous avons

plus que doubler les contacts de clients potentiels. Beaucoup nous demandent des solutions au nom du respect des protocoles sanitaires. Nous avons dû réorganiser certains services pour répondre au plus vite aux demandes. Nous devons être très réactifs ».

Acorel mise plus que jamais sur les innovations. « Nous voulons trouver des solutions adaptées aux besoins qui nous sont présentés », souligne Romain Grand.

Et d'ajouter : « Nos solutions de comptage automatique participent à rassurer les clients et les faire revenir dans les magasins, les musées, les gares. C'est aussi un outil de rentabilité pour un commerce ».

■ Du made in France

L'aventure a commencé avec la Poste qui voulait compter les clients aux guichets. Mais l'étude n'a pas vraiment abouti. « Notre premier gros client a été les Transports en commun lyonnais, explique Romain Grand. Les TCL, à l'époque, recherchaient un moyen pour compter les usagers de leur

tramway automatique. Ils voulaient contrôler la fraude et le nombre d'usagers du réseau. Dans les années 90, nous avons ainsi équipé tout le réseau de bus et de métro de Lyon ».

La PME a grandi et a créé une filiale à Londres, mais également des bureaux à Melbourne (Australie) et en Scandinavie, notamment à Copenhague où elle a installé son système de comptage dans le métro. La société a même traversé l'océan Atlantique où elle a décroché des marchés au Canada et aux États-Unis.

Le chiffre d'affaires (10 millions d'euros)

Le chiffre d'affaires (10 millions d'euros)

Romain Grand, directeur général d'Acorel.

Dernière innovation : le badge de distanciation physique

C'est la dernière innovation de la PME ardéchoise. À tel point que ce badge de distanciation physique n'a pas encore de nom. Plus petit qu'un paquet de cigarettes, ce nouveau système est affecté à une personne qui peut le mettre dans sa poche.

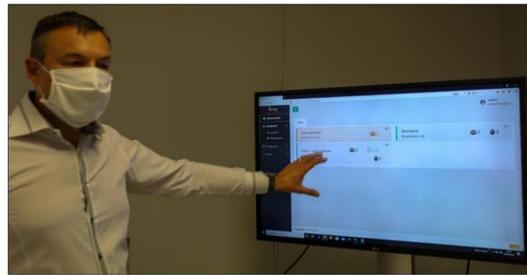
« Le badge ira bien dans la poche »

Quand un autre porteur de badge s'approche à moins d'un mètre, le badge émet un son ou une vibration pour alerter que la distance d'un mètre (ou 1,50 mètre ou 2 mètres selon la configuration) n'est plus respectée. « Le badge ira bien dans la poche d'ouvrier sur un chantier de BTP, dans une usine, dans des bureaux, des écoles », souligne Pierre-Matthieu Hieber, directeur stratégie et innovation chez Acorel.

Ce petit boîtier veille au respect de la distanciation physique.

Photo Le DL/Fabrice HÉBRARD

Comment ça marche



Les capteurs permettent un suivi en direct des flux de personnes et les temps d'attente dans un magasin, un musée, dans une station de métro. Photo Le DL/Fabrice HÉBRARD

Les solutions proposées par la société saint-pérayoise s'appuient sur l'installation de capteurs vidéo 3D, laser ou infrarouge de haute précision. Plutôt discrets puisqu'ils ne mesurent que 15 à 20 centimètres de diamètre. Et peuvent être positionnés au plafond.

« Ces capteurs vidéo stéréoscopiques sont composés de deux caméras miniatures et d'intelligence artificielle, explique Jean-Marc Morlet, direc-

teur commercial et marketing chez Acorel. Ils permettent de détecter la présence de personnes, qu'elles soient de taille adulte ou enfant, qu'elles soient en fauteuil roulant ou accompagnées d'une valise, d'un chariot de course à roulettes ou même d'un vélo. Historiquement, notre système permettait de gérer les files d'attente pour réduire le temps. Avec la crise du Covid, les demandes se dirigent davantage vers des mesures de respect de la distance entre les personnes. Nous avons donc adapté la technologie avec de nouvelles fonctions ».

■ « Facile d'utilisation »

Un système de lampes ou de signal sonore se déclenche si besoin. Les données sont reportées sur un écran d'ordinateur, une tablette ou un smartphone, ce qui permet un contrôle en temps réel, mais aussi l'établissement de statistiques de fréquentation et d'heures de pointe, par exemple.

« Notre système ne compor-

te que des données numériques, aucune image des personnes », assure Jean-Marc Morlet lorsque nous lui posons la question de la confidentialité des données.

« Pas besoin de formation particulière, tout est facile à utiliser, insiste-t-il. En une demi-journée, nous pouvons équiper un commerce, une école, une usine ».

Coût d'un capteur : autour de 1 500 euros avec le système d'exploitation des données. Sous la neige, les capteurs d'Acorel ont même permis de comptabiliser les spectateurs du Critérium de la première neige à Val d'Isère l'hiver dernier.

